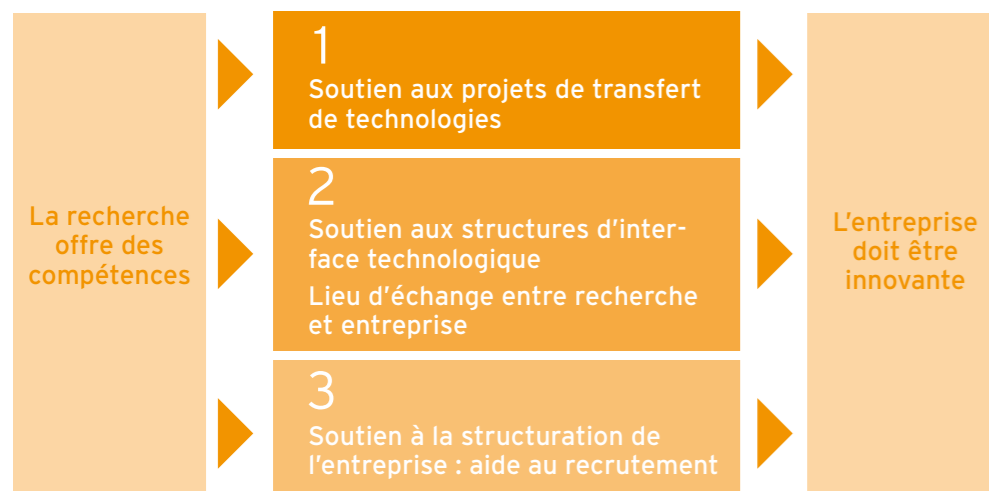


Le Programme régional à l'innovation

Ce programme permet aux entreprises et aux porteurs de projets qui innovent de :

- ▶ bénéficier d'un accompagnement ou d'un hébergement spécifique grâce à des structures spécialisées,
- ▶ mobiliser des outils financiers régionaux à chaque stade : faisabilité, programme de recherche et développement, haut de bilan...

La Région soutient l'innovation et le transfert de technologies



Pour toute information complémentaire

Région Languedoc-Roussillon
Département économie et emploi
Direction du développement des entreprises
Tél. : + 33 (0)4 67 22 97 21

Email : innovation@cr-languedocroussillon.fr

Hôtel de Région
201 avenue de la Pompignane
34064 Montpellier cedex 2
Tél. : 04 67 22 80 00
tramway : Place de l'Europe

www.languedocroussillon.fr



Direction de la Communication de la Région Languedoc-Roussillon - ANATOME - Mai 2006

INNOVER & RÉUSSIR en Languedoc-Roussillon



Georges Frêche

Président de la Région Languedoc-Roussillon

édito

La région Languedoc-Roussillon, avec 200 laboratoires et plus de 10 000 scientifiques, est le 4^{ème} pôle de recherche en France. Elle se situe également aux premiers rangs nationaux par le nombre de lauréats au Concours national de création d'entreprises de technologies innovantes et le nombre de labels «entreprises innovantes». Elle dispose aussi de 4 pôles de compétitivité régionaux, dans les domaines de l'agroalimentaire, la santé, les énergies renouvelables et l'environnement.

Une étude récente sur les régions européennes gagnantes à l'horizon 2010, classe notre région au 1^{er} rang français en terme de croissance de l'emploi, du PIB et de la productivité, principaux indicateurs de dynamisme économique.

Ces perspectives renforcent notre détermination à accompagner les projets et entreprises qui innovent, en s'appuyant sur une recherche régionale d'excellence, pour faire la différence.

Il faut dès aujourd'hui concevoir les produits, les services et les organisations des entreprises de demain.

La Région soutient l'innovation et le transfert de technologies grâce au Programme régional à l'innovation par le financement individuel des entreprises qui innovent et le financement des structures qui les accompagnent.

En 2006, 8 millions d'euros seront consacrés à 150 entreprises.

Des structures au service de l'innovation

L'Association Transferts Languedoc-Roussillon

au service de l'innovation et du transfert de technologies, organisée en cinq départements :

- ▶ informatique, multimédia, TIC,
- ▶ productique, mécanique, électronique,
- ▶ santé, biotechnologies, médicament, bien-être,
- ▶ agronomie, agroalimentaire,
- ▶ environnement, énergie, développement durable.

14 conseillers technologiques sont chargés d'accueillir, d'orienter, de qualifier et d'accompagner les porteurs de projets et les entreprises dans leur projet d'innovation en les aidant notamment à constituer leur dossier de financements.

Association Transferts LR
www.transferts-lr.org - info@transferts-lr.org

Languedoc-Roussillon Incubation

a pour mission de promouvoir la création d'entreprises innovantes à partir des travaux de recherche des établissements d'enseignement supérieur et des organismes de recherche publique dans les technologies à fort potentiel de croissance.

www.lr-incubation.com

Les Plates Formes Technologiques (PFT)

dans les lycées techniques et professionnels mettent à la disposition des TPE, PME et PMI régionales des ressources humaines et techniques de proximité dans les 5 départements de la région pour favoriser leur évolution technologique.

www.pft-lr.org

Le réseau Synersud

fédère les pépinières d'entreprises, les Maisons des entreprises, les Centres européens d'entreprises et d'innovation et les incubateurs technologiques. Il accompagne les porteurs de projets et les entreprises innovantes à chaque étape de leur parcours : faisabilité, financements, formations, hébergement...

www.synersud.com

Créalía

plate forme d'initiative locale spécialisée dans l'accompagnement et le financement des projets innovants.

www.crealia.org
contact@crealia.org

Des outils financiers pour innover

LES BOURSES POUR LES PORTEURS DE PROJETS INNOVANTS

1- Bourse Languedoc-Roussillon Incubation (LRI)

Objectif

Optimiser le montage des projets de création à partir des travaux de recherche.

Bénéficiaires

Porteurs de projets de création d'entreprise innovante valorisant des travaux de recherche publique régionale.

Modalités

Subvention plafonnée à 45 000 euros.

www.lr-incubation.com

2- Bourse porteur de projet innovant (SICE)

Objectif

Faire face aux dépenses externes et non amortissables liées aux projets innovants.

Bénéficiaires

Porteurs de projets de création d'entreprise innovante accompagnés par une pépinière d'entreprises du réseau Synersud.

Modalités

Subvention plafonnée à 12 000 euros.

www.synersud.com

L'AIDE À LA RECHERCHE D'ANTÉRIORITÉ

Objectif

Faciliter l'accès aux informations stratégiques d'ordre scientifique et technique avant une prise de décision.

Deux prestations sont proposées : la prestation marque (recherche de dénomination sociale, de marque etc.) et la prestation brevet (recherche d'antériorité, état de la technique etc.)

Bénéficiaires

Porteurs de projets et entreprises de moins de 2 000 salariés dont le siège social est en Languedoc-Roussillon.

Modalités

Subvention de 100 % pour les porteurs de projets et les entreprises de moins d'un an et 50 % pour les autres entreprises.
L'aide est plafonnée à 1 500 euros par prestation, dans la limite de 3 000 euros par bénéficiaire et par année civile.

ARIST (Agence régionale pour l'information scientifique et technique)
Service de la Chambre régionale de commerce et d'industrie
arist@languedoc-roussillon.cci.fr

DATASCOPE

Objectif

Faciliter l'accès à des études documentaires sur les marchés, la concurrence, la technologie...
Banque de données en ligne regroupant plus de 1 000 études documentaires couvrant 23 secteurs d'activité et une base financière détaillée de 924 000 entreprises françaises.

Bénéficiaires

Porteurs de projets et entreprises dont le siège social est en Languedoc-Roussillon.

Modalités

Financement selon la nature du bénéficiaire.

Association Transferts LR
www.datascope.transferts-lr.org - info@transferts-lr.org

L'AIDE À LA FAISABILITÉ TECHNOLOGIQUE

Objectif

Permettre la réalisation d'études de pré-faisabilité et de faisabilité technologique qui concourent aux transferts de technologie et à l'innovation en faisant appel à des prestataires extérieurs.

Bénéficiaires

Porteurs de projets et entreprises de moins de 2 000 salariés dont le siège social est en Languedoc-Roussillon.

Modalités

Subvention prenant en compte les dépenses matérielles et immatérielles des études de pré-faisabilité et de faisabilité, dans la limite de 50 % pour les entreprises et de 70 % pour les porteurs de projet (aide plafonnée à 30 000 euros pour les entreprises et 25 000 euros pour les porteurs de projets).

Association Transferts LR
www.transferts-lr.org - info@transferts-lr.org

L'AIDE AU RECRUTEMENT DES DOCTEURS EN RECHERCHE*

Objectif

Renforcer les compétences en recherche et développement dans les entreprises.

Bénéficiaires

Entreprises de moins de 2 000 salariés dont le siège social est en Languedoc-Roussillon

Modalités

Subvention égale à 50 % du salaire chargé d'un cadre titulaire d'une thèse (docteur bac+8) lors des deux années qui suivent son embauche.
Le plafond de l'aide s'élève à 27 000 euros par an.

OSEO Anvar - www.oseo.fr - langr@oseo.fr
Association Transferts LR - www.transferts-lr.org - info@transferts-lr.org

*financée dans le cadre du Fonds régional à l'innovation abondé par la Région et OSEO Anvar

L'AIDE RÉGIONALE À L'INNOVATION*

Objectif

Financer les projets de recherche et développement, créateurs d'emploi et relevant d'un des cinq secteurs clefs considérés comme stratégiques par la Région.

Bénéficiaires

Entreprises de moins de 2 000 salariés dont le siège social est en Languedoc-Roussillon.

Modalités

Avance remboursable à taux 0 et dans la limite de 50 % du programme de recherche et développement.

OSEO Anvar - www.oseo.fr - langr@oseo.fr
Association Transferts LR - www.transferts-lr.org - info@transferts-lr.org

CRÉALIA

Objectif

Fonds d'amorçage ayant pour vocation de renforcer les fonds propres des futurs créateurs d'entreprise.

Bénéficiaires

Porteurs de projet de création d'entreprise innovante sous contrat avec un membre du réseau Synersud.

Modalités

Prêt d'honneur à taux 0 de 10 000 à 38 000 euros, sans garantie portant sur la réalisation d'un prototype, d'une étude de marché ou le dépôt du premier brevet.

www.crealia.org
contact@crealia.org

*financée dans le cadre du Fonds régional à l'innovation abondé par la Région et OSEO Anvar